

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1444/SG/FP constatant la reprise de fonctions par un administrateur civil, inspecteur du Travail et des Lois sociales.

n° 69-1444/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 octobre 1969

Numéro JO
n° 22 du 25/10/1969

Date du numéro
25 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 22 septembre 1969 date de Son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures au Ministère du Travail par M. Michel Goyat, administrateur civil de 1er classe, 6e échelon, Inspecteur du Travail et des Lois sociales du Territoire.